

LA LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS

Vous croyez être victime de maltraitance ou craignez qu'une personne aînée près de vous le soit ? N'hésitez pas, contactez la ligne d'écoute et de référence **AIDE ABUS AÎNÉS**.

La ligne **AIDE ABUS AÎNÉS** est un service anonyme et confidentiel, sans frais, accessible partout au Québec, et ce, tous les jours de 8 h à 20 h. Que vous soyez un aîné victime de maltraitance, un membre de la famille, un ami, un voisin ou encore un intervenant en contact avec une personne maltraitée, vous pouvez utiliser ce service.

Du personnel professionnel expérimenté est là pour vous écouter, vous conseiller et vous diriger vers les ressources les plus adéquates pour répondre à vos besoins.

N'hésitez pas à nous appeler pour parler de ce que vous vivez.

Ne laissez pas la maltraitance s'installer

**Contactez-nous.
1 888 489-ABUS (2287)**

LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS

1 888 489-ABUS (2287)

www.maltraitanceaines.gouv.qc.ca

Santé
et Services sociaux
Québec

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

13-830-11FA © Gouvernement du Québec, 2013

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec

**La maltraitance envers
les personnes aînées,**

ÇA EXISTE!

N'hésitez pas à en parler

Centre de santé et de services sociaux
Cavendish
Health and Social Services Centre
Affilié universitaire



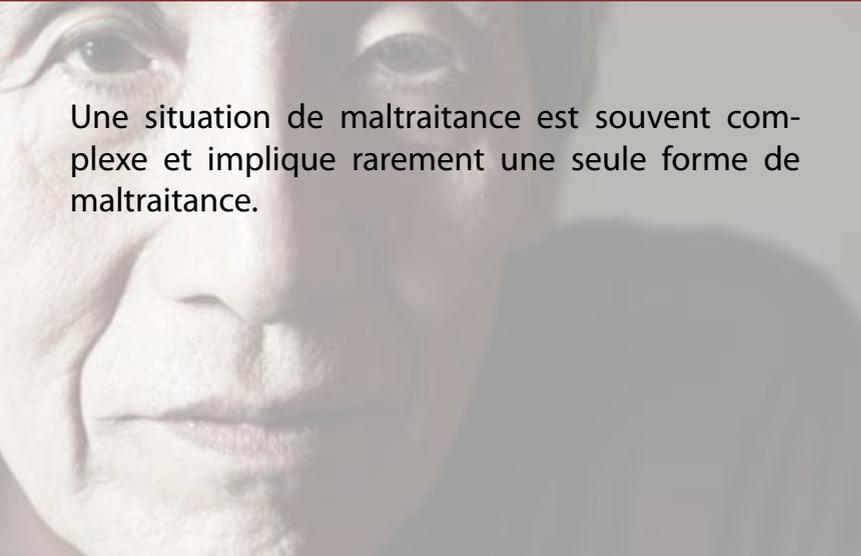
LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂÎNÉES, ÇA EXISTE !

La maltraitance envers les personnes âgées existe et nombreuses sont les victimes. Il peut s'agir de maltraitance psychologique ou physique, sexuelle, matérielle ou financière, de négligence ou encore de violation des droits de la personne.

« C'est plate à dire, mais des "moins jeunes" qui souffrent de maltraitance au Québec, y en a bien plus qu'on pense. C'est une réalité. Et ça se passe ici, près de nous, à chaque jour. Je pense qu'il est plus que temps qu'on s'en parle. »

Yvon Deschamps
Humoriste, comédien, chanteur... et aîné !

Dans le cadre de la campagne gouvernementale de sensibilisation à la maltraitance envers les personnes âgées



Une situation de maltraitance est souvent complexe et implique rarement une seule forme de maltraitance.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE MALTRAITANCE

Physique

Se faire frapper ou pousser, devoir manger des aliments trop rapidement ou attendre de façon exagérée pour aller à la salle de bain...

Psychologique ou émotionnelle

Se faire humilier, menacer, infantiliser, ignorer ou isoler...

Sexuelle

Se faire harceler, se faire agresser sexuellement, subir des attouchements ou être victime d'exhibitionnisme...

Matérielle ou financière

Se faire soutirer de l'argent ou voler des biens, subir des pressions par rapport à un héritage...

Violation des droits de la personne

Être victime de discrimination en raison de son âge, se voir imposer un traitement médical...

Négligence

Ne pas recevoir une attention ou des soins nécessaires à son bien-être...

« Négliger un aîné en le privant de nourriture, de soins, de médicaments. Manipuler, isoler, dénigrer, faire peur... Moi, ce qui me ferait peur, ça serait qu'on ferme les yeux là-dessus, qu'on fasse comme si ça n'existait pas. »

Yvon Deschamps



COMMENT RECONNAÎTRE LA MALTRAITANCE ?

Certains indices peuvent révéler une situation de maltraitance. À titre d'exemples :

- Ecchymoses, blessures, changement dans les comportements, dépression, manque d'hygiène;
- Augmentation du nombre de transactions bancaires, disparition d'objets de valeur;
- Isolement social.

LES CONSÉQUENCES DE LA MALTRAITANCE

La maltraitance a des effets sur la qualité de vie des personnes âgées. Celles qui en sont victimes peuvent se replier sur elles-mêmes, ressentir de la peur, de l'insécurité, de l'anxiété, de la confusion et même souffrir de dépression.

Dans certains cas, la maltraitance peut mener les victimes au suicide.

Pour en savoir davantage sur la maltraitance et pour mieux la repérer, consultez le site

maltraitanceaines.gouv.qc.ca

